③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ABCAP PARTICIPATIONS — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	629 201	FH		FI	629 201	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	629 201	FK		FL	629 201	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	2 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	4 594	
	Autres Produits (1) (11)					FQ	529	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	636 324	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	174 803	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	4 551	
	Salaires et traitements *					FY	311 514	
	Charges sociales (10)					FZ	69 875	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	9 635	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	1 244	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	5 780	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	577 401	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	58 923	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	59 651	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	25	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	59 676	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	29 375	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	29 375	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	30 301	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	89 223	

Certifié conforme
La Gérance

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ABCAP PARTICIPATIONS — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	154
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	154
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-154
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	5 373
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	695 999
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	612 304
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	83 696

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(9)	Dont transfert de charges	A1	24
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — Facultatives A6 — Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
URSSAF PENALITES URSSAF PENALITES	154	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*05

Désignation de l'entreprise : ABCAP PARTICIPATIONS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 89 Rue Amiral Gérard Daille 73000 CHAMBERY — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 5 1 8 7 7 1 5 9 7 0 0 0 3 7 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3 (Exercice N clos le, 30/06/2023)
	Capital souscrit non appelé TOTAL (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC	
	Frais de développement*	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH	116 061	AI	116 061
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	208	AS 208	
	Autres immobilisations corporelles	AT	86 408	AU 38 051	48 357
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	511 870	CV	511 870
	Créances rattachées à des participations	BB	117 597	BC	117 597
	Autres titres immobilisés	BD	101 046	BE	101 046
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	629	BI	629
	TOTAL (II)	BJ	933 818	BK 38 259	895 559
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	215 094	BY 12 967	202 127
	Autres créances (3)	BZ	211 976	CA	211 976
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	26 245	CG	26 245
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 772	CI	2 772
	TOTAL (III)	CJ	456 086	CK 12 967	443 119
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1 389 904	1A 51 226	1 338 678

Certifié conforme
La Gérance

Renvois :	(1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 - SD 2023
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABCAP PARTICIPATIONS — Néant ☐*

				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 225 120)		DA	225 120
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)*	(dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)		DD	22 512
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)*	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	93 692
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	83 696
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	425 019
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	143 073
	Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs EI)	DV	534 492
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	4 618
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	50 432
	Dettes fiscales et sociales		DY	124 599
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	3 931
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	52 513
	TOTAL (IV)		EC	913 659
	Ecarts de conversion passif *	**TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 338 678

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	843 793
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

ABCAP PARTICIPATIONS
Société à responsabilité limitée
Au capital de 225 120,00 euros
Siège social : 89 Rue Amiral Gérard Daille
ZAC du Grand Verger, Immeuble INEDY
73000 CHAMBÉRY
RCS CHAMBÉRY 518 771 597

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 20 DÉCEMBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 80 695,69 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	83 695,69 euros
Un prélèvement sur le compte "autres réserves"	16 000,31 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	99 696,00 euros
A titre de dividende global à l'associé unique	99 696,00 euros

Soit 62,00 euros par part.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 99 696 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 21 décembre 2023.

L'associé unique déclare être informé que :

- Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%,

- Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes,

.../...

.../...

- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000,00 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000,00 euros (contribuables soumis à une imposition commune),

- La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende,

- L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- Soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- Soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %,

- Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif, et qu'à défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor Public dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'associé unique reconnaît avoir été également informé qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non-émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique constate que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois derniers exercices :

- <u>Exercice clos le 30 juin 2020</u> :

- Dividendes : 45 024,00 euros, soit 28,00 euros par part,
- Montant éligible à la réfaction de 40 % : 45 02400 euros.

.../...

AB

.../...

- Exercice clos le 30 juin 2021 :

 - Dividendes : 99 696,00 euros, soit 62,00 euros par titre,
 - Montant éligible à l'abattement de 40 % : 99 696,00 euros

- Exercice clos le 30 juin 2022 :

 - Dividendes : 99 696,00 euros, soit 62,00 euros par titre,
 - Montant éligible à l'abattement de 40 % : 99 696,00 euros

Certifié conforme
Le Gérant
Arnaud BOLUSSET

Certifié conforme
La Gérance

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023 dont le total est de 1 338 678,00 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 83 695,69 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 15/10/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Le traitement de la gérance ne fait l'objet d'aucune information particulière dans la présente annexe comptable, ce qui reviendrait le cas échéant à l'individualiser.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour le traitement comptable des coûts de développement :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Fonds commercial :

Durée d'utilisation limitée

Le fonds de commerce acquis pendant l'exercice est de nature libérale.

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.
L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.
Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour le traitement comptable des coûts de développement :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Amortissements des biens décomposables :

L'entité non concernée, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques	10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 ans
- Matériels et outillages	de 2 à 5 ans
- Matériels de transport	4 ans
- Mobilier	de 4 à 10 ans

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

En-cours de production

Il n'a pas été constaté de travaux en-cours sur ce millésime 2022/2023 pour des prestations réalisées non encore facturées ; il existe en revanche des produits constatés d'avance pour des facturations trimestrielles faites sur des prestations non encore réalisées en avancement de travaux.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SUIVI DES OPTIONS	Au 30/06/2022	Au 30/06/2023
Frais de constitution, de transformation et de premier établissement		
Entité non concernée	☒	☒
Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport		
Entité non concernée	☒	☒
Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles		
Entité non concernée	☒	☒
Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières		
Entité non concernée	☒	☒
Traitement comptable des coûts de développement		
Entité non concernée	☒	☒
Traitement des charges financières		
Entité non concernée	☒	☒
Amortissement des biens non décomposables		
Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.	☒	☒
Amortissement des biens décomposables		
Aucune immobilisation n'est concernée.	☒	☒
Composants de 2eme catégorie, dépenses pluri annuelles de gros entretien ou grandes révisions		
Entité non concernée	☒	☒

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	GLOBAL
Fonds libéral BDO	116 061			116 061
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	116 061			116 061

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ABCAP PARTICIPATIONS

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement **TOTAL I**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**	116 061		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions : Sur sol propre			
	Constructions : Sur sol d'autrui			
	Constructions : Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.	208		
	Autres immos corporelles : Instal. géné., agencts & aménagts divers	20 445		1 657
	Autres immos corporelles : Matériel de transport	7 900		
	Autres immos corporelles : Matériel de bureau & info., mobilier	50 520		5 886
	Autres immos corporelles : Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL III	**79 073**		**7 543**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations	622 587		22 989
	Autres titres immobilisés	101 046		
	Prêts et autres immobilisations financières	629		
	TOTAL IV	**724 262**		**22 989**
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**919 395**		**30 532**

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével. **TOTAL I**				
	Autres postes d'immob. incorporelles **TOTAL II**			116 061	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions : Sur sol propre				
	Constructions : Sur sol d'autrui				
	Constructions : Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.			208	
	Autres immos corporelles : Instal. géné., agencts, aménagts d.			22 102	
	Autres immos corporelles : Matériel de transport			7 900	
	Autres immos corporelles : Mat.bureau, info., mob.			56 406	
	Autres immos corporelles : Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III			**86 616**	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence				
	Autres participations	16 109		629 467	
	Autres titres immobilisés			101 046	
	Prêts & autres immob. financières			629	
	TOTAL IV	**16 109**		**731 141**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**16 109**		**933 818**	

Arnaud BOLUSSET
COGEVA - ABCAP Conseil

06/18/06/47/24 - 09/72/11/11/67
a.bolusset@abcap.fr

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		208			208
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	4 964	2 279		7 244
	Matériel de transport	6 597	975		7 572
	Mat. bureau et informatique, mob.	16 855	6 380		23 235
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		**28 625**	**9 635**		**38 259**
TOTAL GENERAL		**28 625**	**9 635**		**38 259**

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Constr. Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Constr. Sur sol autrui							
Constr. Inst. agenc. et amén.							
Immo. corpor. Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor. Inst. gales, agenc. am divers							
Immo. corpor. Mat. transport							
Immo. corpor. Mat. bureau mobilier							
Immo. corpor. Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

Primes de remboursement des obligations				

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES		Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.				
	Emballages récupérables divers				
Immobs financières	Titres mis en équivalence				
	Titres de participations				
	Autres				
TOTAL					
Stocks					
Créances		16 293	1 244	4 570	12 967
Valeurs mobilières de placement					
TOTAL GENERAL		**16 293**	**1 244**	**4 570**	**12 967**

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
ABCAP COGEVA - 47 Rue du Val Vert - 74600 ANNECY - 3250	100 000	85 168	100,00	35 572
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ABCAP PARTICIPATIONS

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du c. détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
ABCAP COGEVA - 47 Rue du Val Vert - 74600 ANNECY - 32506985400041	100 000	49 596	100,00	511 870	511 870	205 132		613 965	35 572	50 000
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	117 597		117 597
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	629		629
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	21 048	21 048	
	Autres créances clients	194 046	194 046	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques — Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	6 140	6 140	
	Etat & autres coll. publiques — Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Etat & autres coll. publiques — Divers			
	Groupe et associés (2)	205 132	205 132	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	704	704	
	Charges constatées d'avance	2 772	2 772	
	TOTAUX	**548 068**	**429 841**	**118 226**
Renvois (1)	Montant des - Créances représentatives de titres prêtés			
	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			
(2)	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)			

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	2 772
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**2 772**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	13 047
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	**13 047**

Arnaud BOLUSSET
COGEVA - ABCAP Conseil

06/18/06/47/24 - 09/72/11/11/67
a.bolusset@abcap.fr

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 608,00	140,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 608,00	140,00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT *(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)*			
Report à nouveau de l'exercice précédent			
Résultat de l'exercice précédent			60 818
Prélèvements sur les réserves	Réserves facultatives	38 878	
	Total des prélèvements sur les réserves	38 878	38 878
	TOTAL DES ORIGINES		**99 696**
Affectations aux réserves	- Réserves légales		
	- Autres réserves		
Dividendes			99 696
Autres répartitions			
Report à nouveau			
	TOTAL DES AFFECTATIONS		**99 696**

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	225 120			225 120
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	22 512			22 512
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	132 570		38 879	93 692
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	**60 818**	**83 696**	**60 818**	**83 696**
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	**441 020**	**83 696**	**99 696**	**425 019**

Arnaud BOLUSSET
COGEVA - ABCAP Conseil

06/18/06/47/24 - 09/72/11/11/67
a.bolusset@abcap.fr

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	143 073	73 207	69 866	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		50 432	50 432		
Personnel & comptes rattachés		38 565	38 565		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		29 083	29 083		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	5 373	5 373		
	Taxe sur la valeur ajoutée	49 674	49 674		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	1 904	1 904		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		534 492	534 492		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		8 549	8 549		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		52 513	52 513		
TOTAUX		**913 659**	**843 793**	**69 866**	
Renvois (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	121 798			
(2)	Montant divers emprunts, dettes/associés	529 492			

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	52 513
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**52 513**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	243
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 869
Dettes fiscales et sociales	48 999
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	3 637
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**100 748**

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Prêt SG : caution personnelle	58 879	
Prêt BPA : caution personnelle	68 839	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**127 718**	

LES EFFECTIFS

	30/06/2023	30/06/2022
Personnel salarié :	**6,00**	**5,00**
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	6,00	5,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :	**1,00**	**1,00**
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		
Praticien gérant TNS rémunéré	1,00	1,00

Arnaud BOLUSSET
COGEVA - ABCAP Conseil

06/18/06/47/24 - 09/72/11/11/67
a.bolusset@abcap.fr

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
URSSAF PENALITES URSSAF PENALITES	154	
TOTAL	**154**	

Arnaud BOLUSSET
COGEVA - ABCAP Conseil

06/18/06/47/24 - 09/72/11/11/67
a.bolusset@abcap.fr

TRANSFERTS DE CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
BON IMMEDIAT LECLERC BON IMMEDIAT LECLERC	13		
BON IMMEDIAT LECLERC BON IMMEDIAT LECLERC	11		
TOTAL	**24**		

Arnaud BOLUSSET
COGEVA - ABCAP Conseil

06/18/06/47/24 - 09/72/11/11/67
a.bolusset@abcap.fr